

LE CREDIT

Ouverture de crédit en compte courant

Commission d'engagement sur OCCC	1,00%
Minimum	42,00 €

..... Calculée sur le plafond de l'ouverture de crédit

Frais de dossier de prêt

- Court terme	1,00%
Minimum	24,00 €
- Moyen Long terme	1,00%
Minimum	120,00 €
- Lettre information des cautions, par emprunteur	15,50 €

Quel que soit le nombre des prêts cautionnés - Obligation légale

Opérations sur prêts

- Aménagements simples (Changement périodicité échéance, modification compte prélevé...)	40,00 €
- Aménagements complexes (Reports non contractuels, aménagement de durée...)	225,00 €
- Réaménagements de prêts (Renégociation de taux, de marge...)	450,00 €

Remise d'effet à l'escompte

- Support papier ou magnétique	7,15 €
- Commission d'engagement sur ligne d'escompte	0,10%

Remise DAILLY

- Commission d'engagement sur ligne DAILLY	0,10%
- Commission de bordereau	7,15 €
- Notification	18,60 €
- Basculement en portefeuille impayé	1,00%

LES OPERATIONS INTERNATIONALES

Les opérations mentionnées dans ce document ne représentent qu'une partie des produits et services destinés aux professionnels. Nos conseillers sont à votre disposition pour vous renseigner sur les offres de service que nous vous proposons.

Virement Européen (SEPA)

(effectué dans l'Espace Economique Européen - E.E.E.)

Le SEPA permet d'harmoniser les transferts financiers entre les 31 états de la zone SEPA (27 états membres + Norvège, Islande, Lichtenstein, Suisse). Les opérations SEPA nécessitent l'identification du bénéficiaire par le BIC et l'IBAN.

Opérations à destination de l'étranger

Virements SWIFT émis

- Virement EEE	3,20 €
- Autres opérations hors EEE	0,155 %
avec mini 21,00 € et maxi 30,00 €	
+ commission de change de 0,355 % avec mini 3,15 € et maxi 16,00 €	

Opérations en provenance de l'étranger

Virements SWIFT reçus

- Virement EEE	Gratuit
- Autres opérations hors EEE	0,105 %
avec mini 12,50 € et maxi 18,00€	
+ commission de change de 0,355 % avec mini 3,15 € et maxi 16,00 €	

L'EPARGNE

Opérations sur titres et bourse

Droits de garde titres

Tarif annuel, prélevé sur la valeur du portefeuille au 31/12 de l'année précédente

- Droits fixes	21,74 € ⁽¹⁾
- Droits proportionnels :	
valeurs Crédit Agricole	0,0418% ⁽¹⁾
valeurs hors Crédit Agricole	0,214% ⁽¹⁾
valeurs étrangères	0,314% ⁽¹⁾
commission par ligne	2,51 € ⁽¹⁾
- Montant global des droits de garde	
minimum	25,92 € ⁽¹⁾
maximum	292,64 € ⁽¹⁾

Frais de bourse - France (maximum compte tenu des frais de marché variables)

- Obligations Crédit Agricole	0,363%
minimum	6,40 €
- Obligations hors Crédit Agricole	0,715%
minimum	14,70 €
- Actions, bons de souscription	1,35%
minimum	18,40 €

Epargne salariale

PER CONVERGENCE

- Plan d'Epargne Inter-entreprise (PEI)
 - Plan d'Epargne Retraite Collectif Inter-entreprise (PERCOI)
- Nous consulter pour les tarifs et les conditions

Les + du CA

PER CONVERGENCE

Une solution d'épargne du Crédit Agricole qui vous donne, ainsi qu'à vos salariés, l'opportunité de constituer progressivement un capital de façon souple et libre, dans un cadre fiscal avantageux.*

(* selon conditions contractuelles et législation en vigueur)

Placement de la trésorerie

- Dépôts à terme
 - Valeurs mobilières
- nous consulter
nous consulter

L'ASSURANCE

Prévoyance

- Valeur Prévoyance Multi Partenaires (capital décès)
- Assurance Garantie de Revenus (arrêt de travail suite maladie, accident pour les professionnels)
- Assurance Arrêt de Travail (arrêt de travail suite maladie, accident pour les agriculteurs)
- Complémentaire santé
- Accordance (complémentaire retraite)
- Garantie des Accidents de la Vie avec extension de garantie liée à l'activité professionnelle (professionnels et agriculteurs)

..... Nous consulter pour les tarifs et les conditions

Assurance des biens professionnels

ASSURANCE POUR LES PROFESSIONNELS

- Muti-risques professionnels (garantie des biens professionnels et de l'activité)
- Véhicules professionnels
- Habitation

..... Nous consulter pour les tarifs et les conditions

ASSURANCE POUR LES AGRICULTEURS

- Muti-risques agricoles (garantie des biens agricoles et de l'activité)
- Véhicules professionnels
- Habitation agricole
- Automoteurs agricoles
- Garantie mortalité

..... Nous consulter pour les tarifs et les conditions

⁽¹⁾ Soumis à la TVA au taux en vigueur

⁽²⁾ Frais limités à la présentation de 6 chèques par jour.

⁽³⁾ Dans la limite de 10 % du montant de l'acte.

⁽⁴⁾ 25 % de réduction pour les titulaires d'un Compte-Service pour les professionnels ou les agriculteurs.

Le détail des services composant les offres est disponible en agence. La souscription de certains produits et service est soumise à conditions et / ou à l'accord de la Caisse Régionale. Nos conseillers sont à votre disposition pour vous renseigner. Qualité pour les produits d'assurance et numéro d'immatriculation d'intermédiaire (N° 07 029 669)



PROFESSIONNELS



Conditions
Générales de
Banque

Extrait

Tarifs nets* en vigueur
au 1^{er} janvier 2009

* sauf indication contraire



Edité par le Crédit Agricole Sud Méditerranée - 776 179 335 RCS Perpignan - Imprimé Déjort, Castanet-Tolosan - 08/2008 - Conforme aux exigences environnementales